



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

Master mention

SCIENCE POLITIQUE

Parcours Politiques Publiques et Territoires



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS 
CONDORCET
PARIS-AUBERVILLIERS

A-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

Objectifs

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est conçu pour répondre au besoin de compétences spécifiques apparues avec le décloisonnement des secteurs de l'action publique et l'introduction de nouvelles pratiques.

D'une part, des dispositifs articulant différents échelons territoriaux et administratifs privilégient désormais la contractualisation, le partenariat, la concertation. D'autre part, l'institutionnalisation de procédures de conduite de projet, d'évaluation et de participation dont on attend des effets positifs à la fois en terme d'acceptabilité (mise en œuvre facilitée) et de qualité (amélioration de l'efficacité) de l'action publique, nécessitent que les futurs professionnels aient reçu une formation adéquate.

Compétences visées

-  **Le parcours de formation Politiques Publiques et Territoires** dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour intervenir, en tant que praticien, dans la conception, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'évaluation de programmes d'action publique, de dispositifs de concertation ou de débat public, aux niveaux local, national, européen, international.
-  **Le titulaire du Master Politiques Publiques et Territoires** connaît les problématiques spécifiques de plusieurs secteurs de l'intervention publique (ville, transport, environnement, immigration, lutte contre l'exclusion et les discriminations).
-  **Il maîtrise également des techniques de conduite de projet et d'évaluation.**
-  **Il est apte au travail en équipe et en partenariat.**
-  **Il a été sensibilisé aux questions déontologiques des métiers du conseil.**
-  **Grâce au stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois**, dans la deuxième année de sa formation, il a été confronté en vraie grandeur aux réalités professionnelles.

Insertion professionnelle

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est un Master dit indifférencié car il propose à la fois :

- une formation à la recherche et prépare à une éventuelle poursuite d'études en 3ème cycle universitaire (Doctorat de Sociologie ou de Sciences Politiques) ;
- une formation débouchant directement sur une insertion professionnelle. Les contacts avec les conférenciers et les intervenants mais aussi les relations entretenues avec les professionnels sur les lieux de stage aideront les étudiants à déterminer le type d'emplois auxquels ils pourront postuler.

Emploi :

-  Cabinets de consultants
-  Collectivités territoriales
-  Administrations d'État
-  Administrations déconcentrées
-  Associations
-  Métiers de la ville : Chef de projet ville/quartier/sécurité...
-  Chargé-e de mission évaluation / communication / concertation
-  Collaborateur-trice parlementaire
-  Collaborateur-trice d' élu local
-  Concours de la fonction publique, catégories A et B.

Organisation de la formation

Durée des études : 4 semestres de 30 ECTS chacun pour le M1 + M2.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master mention Science Politique proposés par l'UFR DSPPS de l'Université Sorbonne Paris Nord, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « Politiques Publiques et Territoires » en M2 (cf. les indications données dans le programme ci-après).

En Master 1 : enseignements de droit public, science politique, sociologie, méthode, langues étrangères.

Total annuel : 435 heures d'enseignement auxquelles s'ajoute éventuellement un stage de 4 semaines, au moins. En effet, les étudiants ont le choix en première année entre un mémoire ou un stage avec rapport de stage ou encore un projet tuteuré.

En Master 2 : le semestre 3 rassemble les enseignements universitaires (318 heures), le semestre 4 est réservé au stage professionnel, d'une durée de 3 mois minimum, ou à une activité de recherche personnelle.

Programme

Master 1 « Action publique et Stratégie France-International » première année commune aux 4 parcours proposés en seconde année. Dans la liste ci-dessous, en cas de choix, des ***enseignements fléchés*** sont fortement recommandés pour préparer au parcours **Politiques Publiques et Territoires** en seconde année.

Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE FONDAMENTAUX 1 ; 4 ENSEIGNEMENTS (14 ECTS)

- Deux enseignements obligatoires :
Institutions européennes et intégration européenne (4 ECTS)
Introduction à la géopolitique I (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public I (3 ECTS)
OU ***Droit des collectivités territoriales, cadre juridique de l'action publique locale*** (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Grands problèmes politiques et juridiques internationaux (3 ECTS)
OU ***Introduction à la gouvernance multi-niveaux I*** (3 ECTS)

UE FONDAMENTAUX 2 ; 3 ENSEIGNEMENTS (12 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Relations internationales I (4 ECTS)
OU ***Sociologie des organisations*** (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit des organisations internationales (4 ECTS)
OU ***Partis et organisations politiques*** (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Analyse des politiques publiques (4 ECTS)
OU Économie internationale (4 ECTS)
OU Système des Nations unies/United Nations System (4 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 1 ; 2 ENSEIGNEMENTS (2 ECTS)

- Anglais spécialisé (1 ECTS)
- Espagnol (1 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 2 ; 2 ENSEIGNEMENTS (2 ECTS)

- Méthodologie de recherche (1 ECTS)
- Méthodologie professionnelle (1 ECTS)

SEMESTRE 2

UE FONDAMENTAUX 3 ; 3 ENSEIGNEMENTS (8 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Rapport nord-sud et mondialisation (4 ECTS)
OU ***Immigration et intégration*** (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public II (3 ECTS)
OU Droit international économique (3 ECTS)
OU **Finances publiques locales** (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit de l'OMC (1 ECTS)
OU Droit des ONG (1 ECTS)
OU ***Sociologie des associations*** (1 ECTS)

UE FONDAMENTAUX 4 ; 4 ENSEIGNEMENTS (11 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Politiques européennes (3 ECTS)
OU Systèmes politiques comparés (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de la ville (3 ECTS)
OU Relations internationales II (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques sociales (3 ECTS)
OU Géopolitique des pays émergents (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de développement durable (2 ECTS)
OU Relations internationales de l'environnement (2 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 3 ; 2 ENSEIGNEMENTS (3 ECTS)

- Anglais spécialisé (2 ECTS)
- Espagnol (1 ECTS)

UE COMPLÉMENTAIRES 4 ; 2 ÉLÉMENTS (8 ECTS)

- Mémoire (5 ECTS)
- Rapport de stage, stage d'un mois minimum
- OU Projet tuteuré (3 ECTS)

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

- Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE 1 SECTEURS DE L'ACTION PUBLIQUE ; 5 ENSEIGNEMENTS (10 ECTS)

- Les politiques européennes II, appui aux territoires (2 ECTS)
- Politique de la ville II, égalité des territoires (2 ECTS)
- Immigration et intégration II (2 ECTS)
- Politique de lutte contre l'exclusion et les discriminations (2 ECTS)
- Cadre métropolitain et Grand Paris (2 ECTS)

UE 2 MÉTHODES DE L'ACTION PUBLIQUE ; 4 ENSEIGNEMENTS (7 ECTS)

- Démocratie technique (2 ECTS)
- Conduite de projet (2 ECTS)
- Audit et diagnostic territorial (1 ECTS)
- Démarches d'évaluation (2 ECTS)

UE 3 CADRES DE L'ACTION PUBLIQUE ; 4 ENSEIGNEMENTS (7 ECTS)

- Analyse socio-politique de la coopération intercommunale (1 ECTS)
- Droits des marchés publics (2 ECTS)
- Démocratie locale et dispositifs de consultation (2 ECTS)
- Communication publique (2 ECTS)

UE 4 ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ; 3 ENSEIGNEMENTS (6 ECTS)

- Anglais (2 ECTS)
- Méthodologie (2 ECTS)
- Préparation au concours (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 5 STAGE, PROFESSIONNALISATION OU RECHERCHE (30 ECTS)

- Option professionnelle (stage de 3 mois)
- OU Option Recherche (mémoire de recherche)

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

- Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Conditions d'admission

Master 1

- Être diplômé d'une licence de sciences sociales ou politiques (bac +3) ; l'accès est envisageable pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.
- Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Science Politique seront examinés par la commission de sélection du Master Mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord.

Candidature DMN Master 1 + Master 2 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Master 2

- Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science politique « Action Publique et Stratégies France-International » (M1 APSFI), UFR DSPS, Université Sorbonne Paris Nord.
- Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera organisé.

Candidature admission directe Master 2 :

Plateforme « Ecandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Procédure de candidature externe

Titre requis : M1 Science politique ; l'accès est envisageable pour d'autres types de diplôme bac+4, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien ; l'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

Contacts

Responsable de Formation

Pierre LEFÉBURE, Maître de conférences
Antoine PÉCOUD, Professeur des universités

Secrétariats pédagogiques

M1 (Bureau H 211) : 01 49 40 44 74 ; m1apsfi.dsps@univ-paris13.fr
M2 (Bureau H 210) : 01 49 40 33 05 ; m2ppt.dsps@univ-paris13.fr

Informations inscriptions

Service Scolarité de l'UFR DSPS (Bureau H 213)
scolarite.dsps@univ-paris13.fr / 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

Accès

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.